

Vassy

Le Collège Anne Frank a reçu le label éco-collège

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 8 juillet 2017

260 mots



Les élèves qui ont œuvré pour l'obtention du label, éco-collège sont fiers de montrer le drapeau et le diplôme. - Crédit Ouest-France

Lydia Le Manchec, principale du collège Anne-Franck a convié mardi les élèves « éco-délégués », leurs parents, les membres du comité éco-collège, du conseil d'administration et le personnel de l'établissement à fêter l'obtention du label éco-collège.

Le collège est classé Établissement en Démarche de développement durable. La principale a retracé les étapes : la prise de conscience du réchauffement climatique qui a débuté en 2015-2016 grâce à la COP21 (conférence de Paris sur le changement climatique). « Cette année-là, Samuel Galodé, professeur d'éducation physique et sportive, a initié une démarche de sensibilisation auprès des 6^e, raconte-t-elle. Une mini COP21 s'est tenue. Deux élèves Elsa et Zachary sont devenus membres du comité éco-collège. »

L'établissement a reçu l'appui du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Collines Normandes et du syndicat des ordures ménagères (SIRTOM) de Flers.

L'objectif est de trier les déchets et de les faire diminuer. Des actions ont été menées, initiées par les élèves. La communication sur le diagnostic, sur les actions, a permis de sensibiliser jeunes et adultes et de conduire à de nouvelles pratiques.